La Charte du Club

**La charte de bonne conduite**

Faire partie d’une association, d’un club, c’est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des éléments qui contribuent à donner à notre section Volley-ball l’esprit de respect, le goût de l’effort, la solidarité, la loyauté, la convivialité. Rappelons qu’un club est aussi un moyen de socialisation, donc de vivre ensemble, c’est aussi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis c’est presque une deuxième famille. Faisons donc en sorte que l’on si sente bien et que ce ne soit pas un lieu de consommation comme un autre. Ainsi, en signant à l’US Liffré Volley-Ball ou en accompagnant un joueur en salle, chacun aura une charte à respecter.

**Charte du joueur**

Le joueur s’engage à :

1. Respecter les règles du Volley-ball, ne pas les enfreindre par la tricherie.
2. Respecter les décisions de l’Arbitre.
3. Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
4. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ».
5. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l’adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l’adversaire dans la défaite.
6. Rester serein et garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
7. Refuser toute forme de discrimination.
8. Signer une licence pour jouer dans le club, quelle que soit l’équipe dans laquelle il est convoqué.
9. Respecter les décisions et les choix de l’Educateur ou du Dirigeant.
10. Etre ponctuel et prévenir en cas d’empêchement.
11. Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
12. Participer activement aux montages/démontages des terrains lors de chaque match & entrainement !
13. Entretenir et avoir en permanence un équipement nécessaire.
14. Porter haut les couleurs du club, avoir l’esprit d’équipe sans oublier que le volley reste avant tout un jeu.
15. Pour les joueurs adultes, participer à la vie du club par plusieurs actions bénévoles au cours de la saison.

**Charte des parents**

Les parents s’engagent à :

1. Faire respecter la charte du joueur à l’enfant.
2. Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d’adhésion et régler la cotisation dans les délais prescrits.
3. Respecter les horaires d’entraînements et les convocations aux matches.
4. Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées.
5. Participer aux déplacements.
6. Ne jamais déposer l’enfant sans s’assurer qu’il soit sous la responsabilité d’un Educateur ou d’un Dirigeant et le récupérer à l’heure indiquée.
7. Encourager l’équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions de l’Educateur ou du Dirigeant.
8. Respecter l’Arbitre, les adversaires, les dirigeants et spectateurs.
9. Veiller à l’équilibre de la pratique sportive de leur enfant et relativiser les enjeux d’une rencontre.
10. Echanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l’équipe d’encadrement.
11. Proposer, dans la mesure de ses possibilités, ses services au staff technique pour les activités extra-sportives, les tournois, les évènements du club, ...

**Charte de l’éducateur et du dirigeant**

L’éducateur ou le dirigeant s’engage à :

1. Enseigner ou encadrer la pratique du Volley-ball dans l’esprit des règles lors de séances adaptées à l’âge et au niveau des joueurs.
2. Développer l’esprit sportif et faire respecter la charte du joueur.
3. Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance.
4. Prendre en charge tout joueur, et faire en sorte qu’il puisse s’épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu.
5. Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses, l’arbitre dans un esprit loyal et fair-play.
6. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition.
7. Veiller au rangement du matériel, à la propreté des locaux & des terrains, ainsi qu'à la fermeture des salles.
8. Etre assidu et ponctuel et prévoir son remplacement en cas d’absence.
9. Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laisser un enfant seul.
10. Accueillir les parents et écouter les doléances.
11. La priorité reste et doit rester l’épanouissement du joueur
12. Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.
13. Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque.